



info réseau Education au développement durable

Info réseau EDD n°1 – 31 mai 2013



Retrouvez dans cette Info réseau nos rendez-vous, travaux, partenariats et interventions ainsi que les outils du Comité 21 toujours disponibles.

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos communiqués de presse sur vos pratiques EDD pour alimenter la rubrique actualités de notre site www.comite21.org et [l'espace Agenda 21 scolaire](#) !

Bonne lecture !

Ne manquez pas notre prochain rendez vous !

12 juin : le Comité 21 organise son prochain RV EDD « Agir ensemble pour co-construire une stratégie EEDD sur un territoire »



L'enjeu de la concertation territoriale pour l'éducation à l'environnement et au développement durable a de nouveau été relevé lors des dernières assises de l'EEDD, co-organisées par le GRAINE Rhône-Alpes et le CFEEDD, à Lyon en mars dernier. Les acteurs du développement durable (collectivités, associations, entreprises, services déconcentrés de l'Etat, établissements enseignement supérieur, syndicats...) sont engagés dans des stratégies de développement durable (Agenda 21, Plans Climat Énergie Territoriaux, démarches de

RSE, Agenda 21 scolaire, Plan vert...) qui pour la plupart intègrent un volet éducation au développement durable. Cela implique d'abord que l'échelle territoriale constitue une échelle pertinente de mise en œuvre de cette éducation au développement durable. Dès lors, nous nous interrogerons sur les conditions pour une stratégie partagée réussie : quelle organisation ? Quels outils existants ? Quels retours d'expériences ? Télécharger [le programme](#) et le [bulletin d'inscription](#).
Christine delhaye - delhaye@comite21.org

Actualisation du panorama des espaces de concertation existants

Dans l'optique de ce rendez-vous du 12 juin, nous souhaitons actualiser le panorama des espaces de concertation existants, en nous appuyant sur les travaux précédemment menés par le CFEEDD et présentés lors de la journée nationale de l'EEDD le 28 octobre 2011 au CESE. L'objectif est de pouvoir identifier, sous forme de fiche et de tableau de synthèse, les conditions politiques et techniques garantissant la mise en place de ces espaces, leurs objectifs, leur organisation, les partenariats entre les différentes sphères d'acteurs, les clés de réussite et les difficultés rencontrées et les limites de l'organisation à l'échelle territoriale. Cette actualisation pourra contribuer aux travaux du CFEEDD et l'Espace national de Concertation pour l'EEDD. Stéphanie Cabantous : cabantous@comite21.org

Consultez nos outils !

Nouvelle publication du Comité 21 *Les établissements d'enseignement supérieur, acteurs pour le développement durable de leur territoire !*



Le Comité 21 a publié une Note 21 sur « *Plan vert, une opportunité pour renforcer l'ancrage territorial des acteurs du développement durable* ». Avec le Plan vert, les établissements d'enseignement supérieur ont aujourd'hui une vraie responsabilité dans le développement durable de leur territoire, aux côtés des autres acteurs locaux engagés. Le Comité 21 a souhaité mettre en évidence l'intérêt de tous à rapprocher les stratégies individuelles de développement durable pour agir ensemble en faveur d'un développement local, durable et concerté. La Note 21 se fixe ainsi un triple objectif : présenter les Plans verts aux parties prenantes afin de susciter leur réflexion sur leur propre stratégie de développement durable ; exposer les différentes démarches présentes sur les territoires afin de proposer des pistes d'articulation et de réflexion réciproque ; guider l'ensemble des acteurs pour qu'ils s'approprient la notion d'ancrage territorial afin d'élaborer collectivement

une stratégie territoriale de développement durable. 76 pages

[Télécharger le communiqué](#)

[Télécharger la Note 21](#)

Consultez la rubrique Dynamique territoriale d'accompagnement d'établissement scolaire !

A l'échelle territoriale, de plus en plus d'acteurs de l'EEDD s'organisent en créant des dispositifs partenariaux pour accompagner les démarches de développement durable de leurs établissements scolaires. Académie, inspection académique, collectivités (région, département, intercommunalité, et commune), institutions (ADEME, DREAL, DRAFT ...), associations d'éducation à l'environnement et au développement durable, agissent ensemble pour une meilleure efficacité dans ces démarches aussi bien sur le plan pédagogique, technique que financier. Le Comité 21 a souhaité valoriser ces démarches dans une nouvelle rubrique « Initiatives dans les territoires ». 17 dispositifs sont consultables sous forme de fiche. N'hésitez pas à nous contacter pour nous faire par de votre dispositif d'accompagnement. Stéphanie Cabantous – cabantous@comite21.org



Retrouvez les travaux du programme EDD

[La contribution du Comité 21 à l'éducation au développement durable](#)

[L'Agenda 21 scolaire par le Comité 21](#)

Fiche REPERE : [L'Agenda 21 scolaire](#)

Fiche REPERE : [L'évaluation des démarches de développement durable dans les établissements scolaires](#)

Fiche REPERE : [Le Plan vert, une opportunité pour renforcer l'ancrage territorial de tous les acteurs](#)



Contribution du Comité 21 aux instances nationales

L'EEDD à l'Agenda de la 2^{ème} Conférence environnementale



Comme l'avait annoncé Delphine Batho, ministre de l'Ecologie, du développement durable et de l'énergie, lors des [3èmes Assises de l'Education à l'Environnement et au Développement Durable](#) (EEDD), organisées par le Collectif français pour l'environnement vers un développement durable (CFEEDD) et le GRAINE Rhône Alpes, l'EEDD figure parmi les cinq thèmes

retenus pour la prochaine Conférence environnementale, en septembre 2013. L'[Espace National de Concertation](#) (ENC), co-animé par le Commissariat général au développement durable (CGDD) et le [CFEEDD](#), est reconnu comme l'acteur légitime pour être force de propositions sur cette thématique. Depuis avril, l'ENC réunit donc ses membres, dont le Comité 21, pour préparer sa contribution collective au prochain débat, dont la feuille de route gouvernementale et les lettres de cadrage aux ministres découleront. Réunis en plénier le 14 mai dernier, les membres ont identifié 5 axes de travail : Dialogue territorial, EEDD et participation citoyenne ; Information, sensibilisation, éducation citoyenne ; Éducation formelle, scolaire et supérieure ; Sensibilisation et acculturation par l'EEDD dans le monde du travail aux enjeux environnementaux et du développement durable, et EEDD et développement de l'éducation à la biodiversité. *Le Comité 21 participe au groupe « Dialogue territorial, EEDD et participation citoyenne ».* Michelle Jauhaneau - michelle.jauhaneau@developpement-durable.gouv.fr - Roland Gérard - roland.gerard@ecole-et-nature.org

Elaboration d'un référentiel d'évaluation des démarches de développement durable et d'éducation au développement durable engagées par les établissements agricoles



Depuis 2005, des établissements de l'Enseignement agricole ont engagés des démarches de développement durable et d'éducation au développement durable. Ils sont plus de 125 aujourd'hui, à travers toute la France, concernés. En 2011, la Direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER) et le Système national d'appui à l'enseignement agricole ont initié la mise en place de ce

travail d'élaboration d'un outil d'évaluation, dont la coordination a été confiée au réseau Education au Développement Durable de l'Enseignement agricole-RNEDD. Le Comité 21 a été associé au groupe de travail réunissant animateurs nationaux et régionaux de l'EDD dans l'enseignement agricole, représentants de la DGER, de l'Inspection, du ministère de l'Ecologie... Cette initiative répond à plusieurs attentes : faciliter le renouvellement de l'accompagnement des Services Régionaux de la Formation et du Développement (SRFD) aux établissements ; consolider et harmoniser les démarches d'évaluation initiées par certaines régions ; avoir un outil mobilisable pour le dialogue de gestion et le suivi des projets d'établissement ; crédibiliser les démarches en interne et en externe ; remobiliser les parties prenantes et faciliter le progrès des démarches engagées. Cet outil d'évaluation en cours de finalisation (la 6^{ème} et avant dernière réunion du groupe s'est tenue les 21 et 22 mai derniers), autour de quatre entrées : gouvernance, ancrage territorial, organisation et fonctionnement, éducation formation métiers. A vocation certificative, ce référentiel d'évaluation sera testé en fin d'année dans des établissements volontaires. Christian Peltier - christian.peltier@educagri.fr

Appel aux adhérents

Réservez votre kit Planète Enjeux dès aujourd'hui gratuitement !



Le WWF propose aux communes et aux acteurs engagés dans la mise en place d'une démarche d'Agenda 21 ou menant des actions de sensibilisation auprès des accueils de loisirs d'acquérir gratuitement le kit Planète Enjeux. Cet outil pédagogique a été plébiscité à de nombreuses reprises pour la pertinence de son contenu tant sur le fond que sur la forme. Créé en 2009 par **le WWF et la Ligue de l'Enseignement**, deux adhérents du Comité 21, il sensibilise dès 8 ans les élèves sur la thématique de l'empreinte écologique. Cet outil qui a fait ses preuves depuis plusieurs années est un support idéal pour engager une démarche de sensibilisation sur les conséquences des activités humaines et les impacts de notre mode vie sur l'environnement, jusqu'à l'accompagnement d'Agenda 21 scolaire. Le kit est composé

d'un plateau de jeu pour découvrir la notion d'empreinte écologique, d'un dossier pédagogique et d'un CD-Rom avec calculateur d'empreinte écologique spécialement conçu pour les écoles. En outre, une formation à l'outil, animée par la Ligue en lien avec le WWF, est prévue le 4 juin à Celavar 1, rue St Lucie 75015 Paris.

[Bulletin de réservation \(avant fin juin\)](#)

[Bulletin d'inscription à la journée de formation d'ici le 1^{er} juin](#)

www.planeteenjeux.com

Contactez-nous

Christine Delhaye,

responsable Education au développement durable au Comité 21

delhaye@comite21.org – 01 55 34 75 23

Stéphanie Cabantous,

chargée de mission Education au développement durable

cabantous@comite21.org - 01 55 34 75 28

Le programme Education au développement durable du Comité 21

Avec l'appui de réseaux experts et de ses adhérents, le Comité 21 facilite au niveau national la mise en œuvre de l'éducation à l'environnement et au développement durable à travers la réalisation d'outils méthodologiques (publications, notes, argumentaires, bonnes pratiques, rendez-vous, interventions, etc.). Deux objectifs du programme :

- ▶ **Inciter tous les adhérents du Comité 21 à participer à l'éducation au développement durable**
- ▶ **Promouvoir et accompagner les démarches Agenda 21 scolaires**

Pour apporter sa contribution au renforcement de l'EDD en France, le Comité 21 est membre de l'Espace national de concertation de l'EEDD et du Collectif français pour l'éducation à l'environnement vers un développement durable (CFEEDD).

Les travaux du programme Education au développement durable sont relayés sur les sites www.comite21.org, [espace adhérent](#) et www.agenda21france.org/agenda-21-scolaires/index.html



[Votre kit adhérent](#)

« Retrouvez-nous sur Twitter  et Facebook  ! »



Comité 21
132, rue de Rivoli, 75001 Paris, France
Tél. : (33) 01 55 34 75 21 . Fax : (33) 01 55 34 75 20
comite21@comite21.org . www.comite21.org . www.agenda21france.org